

Soutien aux militants du Collectif Boycott 68
convoqués au tribunal correctionnel de Mulhouse le 13 septembre
communiqué à paraître dans la semaine du 9 au 14 Août

Cinq militants du Collectif Boycott 68 sont assignés en correctionnelle pour une action d'information des consommateurs du magasin Carrefour de Mulhouse le 26 septembre 2009 les appelant au boycott des produits exportés par Israël.

L'action qu'ils mènent en vue de faire respecter le Droit International est inscrite dans la campagne internationale « Boycott/Désinvestissement/Sanctions » initiée à la demande de la société civile palestinienne afin de faire cesser l'impunité dont jouit l'Etat d'Israël qui viole systématiquement le Droit International (Résolution du conseil de sécurité de l'ONU), le Droit Humanitaire (Conventions de Genève interdisant la colonisation, la spoliation et le déplacement de populations en territoire occupé, siège et bombardements de la bande de Gaza) et les Droits de l'Homme (pratique de discrimination selon l'origine des citoyens, emprisonnements massifs de résistants).

Il est particulièrement choquant de voir mis en accusation, des militants pacifistes, non violents, luttant contre toute discrimination à l'égard d'un peuple quel qu'il soit et défendant le principe du Droit et de la Justice pour le peuple palestinien.

Nous constatons qu'à l'occasion de cette action de sensibilisation il n'y a eu aucune violence, dégradation ou pression sur les personnes. Nous constatons également à cette occasion que les autorités israéliennes violent, au vu et au su des autorités françaises, le Droit Commercial de l'Union Européenne en pratiquant une fraude systématique quant à l'origine des produits, ceux issus des colonies en territoire palestinien occupé étant abusivement estampillés « made in Israël ».

Les organisations soussignées dénoncent avec la plus extrême gravité les pressions exercées par le pouvoir exécutif sur la Justice en vue de poursuivre systématiquement à Mulhouse comme à Bordeaux ou ailleurs des militants défenseurs du Droit, participant à cette campagne.

Nous exigeons que les cinq militants soient relaxés. Il en va de la possibilité de défendre en France les Droits du peuple palestinien comme de la défense de la liberté d'opinion et d'expression dans notre pays.

Les premiers signataires :

- Collectif Palestine 68
- Collectif Boycott 68
- Association France Palestine Solidarité (groupes AFPS Haut-Rhin et Nord Franche Comté)
- Association CLEFS Colmar
- Assoc Internationale.Préserv. Patrimoine Palestinien (AIPPP)
- Association Justice Immigration et Droits (JID)
- Association La petite Vigne - Ribeauvillé
- Association Républicaine des Anciens Combattants du Haut-Rhin - (ARAC 68)
- Association des Musulmans d'Alsace (AMAL – Mulhouse)
- Association REDA (de la dynamique Présence Musulmane) – Alsace
- Collectif judéo arabe et citoyen pour la paix de Strasbourg
- Comité BDS du Bas-Rhin
- CCFD – Terre Solidaire du Haut-Rhin
- Confédération Paysanne du Haut-Rhin
- Coordination de l'Appel de Strasbourg
- Civimed Initiatives (Médiation Mediterr.)
- Farrah-France (réfugiés)
- Femmes en noir de Strasbourg
- Handicap Solidarité (Hand.suite conflit Isr/Pal)
- Justice Pour la Palestine Alsace (JPLP)
- Institut d'Histoire sociale CGT Alsace
- Les Amis de l'Emancipation Sociale (Belfort)
- Les Alternatifs 68
- Les Verts de Mulhouse, Haut-Rhin et Alsace
- Ligue des Droits de l'Homme (sections Mulhouse, Colmar et comité régional Alsace(LDH)
- Maison de la Citoyenneté Mondiale (MCM – Mulhouse)
- Mouvement pour une alternative non violente du Haut-Rhin (MAN 68)
- Parti Communiste Français Fédération du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (PCF)
- Parti de Gauche du Haut Rhin et Bas Rhin(PG)
- Parti Socialiste Fédération du Haut-Rhin (PS 68)
- Union Départementale CGT Haut-Rhin
- Union Locale des syndicats CGT de Colmar et environs
- Union Juive Française pour la Paix

